



Faire face aux défis de la double vulnérabilité

Articuler les ressources de la protection de l'enfance et de l'action médico-sociale

JOURNÉE RÉGIONALE GRAND EST Jeudi 20 juin 2019, Strasbourg, Hôtel du Département

Les enfants, adolescents et jeunes adultes relevant à la fois du champ de la protection de l'enfance et de l'action médico-sociale sont désignés sous une multitude d'expressions : « enfants invisibles », « enfants qui présentent des situations très hétérogènes », « enfants doublement vulnérables », « incasables » ... Cette oscillation dans la manière de nommer les mineurs et jeunes majeurs aux problématiques multiples est en soi un indicateur de la difficulté à cerner leurs besoins et à proposer des réponses adaptées, cohérentes et durables.

En 2015, sous la double direction de Jacques TOUBON et de Geneviève AVENARD, un rapport du Défenseur des Droits, consacré aux « Droits pour des enfants invisibles », a évoqué combien la « fragilisation extrême de ces enfants et de leur famille, les exposait au déni de leurs droits ». En 2018, c'est le CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental) sous la plume d'Antoine DULIN qui a porté des recommandations pour limiter les risques de ruptures dans les parcours.

L'ANESM - HAS, de son côté, a également publié des recommandations de bonnes pratiques utiles à l'accompagnement de ce public en situation de grande vulnérabilité et qui représente 25 à 30 % des enfants pris en charge en protection de l'enfance. Ces recommandations incitent à mettre en place des outils de communication et des dispositifs communs, mais aussi un renforcement du repérage précoce et de la sensibilisation des différents acteurs pour favoriser le partage d'information.

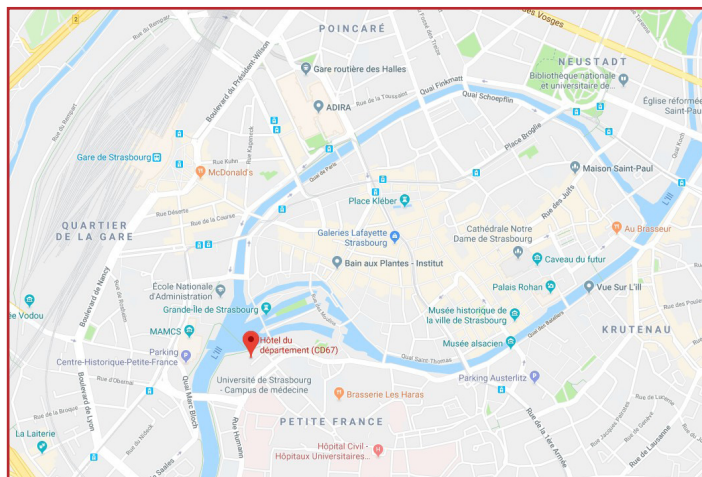
S'inscrivant dans cette réflexion primordiale et les objectifs qu'elle a mis à jour, cette journée d'étude vise à permettre la rencontre des professionnels des champs de la Protection de l'Enfance et du Handicap. Conférences d'expert et tables rondes contribueront à croiser les regards sur les politiques publiques, à soutenir l'interconnaissance entre des cultures professionnelles différentes, et à mettre en avant des innovations développées sur les territoires, sans faire l'impasse sur les difficultés qui peuvent perdurer.

In fine, il s'agira tout autant d'encourager que de questionner la mise en œuvre d'une coopération intersectorielle qui permette une prise en charge structurante, à même de mettre le projet de vie du jeune au cœur des réflexions et des accompagnements.

8h45	Accueil	12h30	Repas
9h15	Introduction : La double vulnérabilité comme enjeu des politiques sociales et de santé <ul style="list-style-type: none"> ▪ Thibault MARMONT, Directeur du CREA Grand Est ▪ Philippe MEYER, Vice-Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin ▪ Adeline JENNER, Déléguée Territoriale ARS (67) 	14h	Comprendre les troubles du comportement chez les adolescents à difficultés multiples <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dr Edmond PERRIER, EPSAN, inter-secteur de psychiatrie infanto-juvénile
9h45	Les besoins fondamentaux de l'enfant. Mieux les connaître, mieux les prendre en compte dans l'accompagnement <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dr Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS, auteure du rapport «La démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance», Directrice scientifique de l'Ecole de Protection de l'Enfance 	14h45	Répondre aux situations de double vulnérabilité : exemples d'innovations <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mathieu MOUSSET, Directeur adjoint de l'Equipe Mobile Ressource Guérande (44) ▪ Raphaël LAFRANCESCHINA, Directeur de la Ferme de la Couée (52) ▪ Natacha BERGES, psychologue du CEF de Saverne, Association Oberholz (67)
10h30	Une recherche-action pour mieux articuler l'action médico-sociale et les accompagnements en protection de l'enfance <ul style="list-style-type: none"> ▪ Patricia FIACRE, Conseillère technique CREA Nouvelle Aquitaine 	15h30	Travailler à plusieurs avec les familles. Quelles approches ? Quels outils ? <ul style="list-style-type: none"> ▪ Anne WEREY, Directrice régionale adjointe, de la Fondation Les Apprentis d'Auteuil ▪ Association Caroline BINDER-RESONANCE (à confirmer)
11h15	Table ronde : Articuler les cadres juridiques et méthodologiques de l'action sociale et médico-sociale <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bénédicte AUTIER, Mission Autonomie Département 67 ▪ Lucie ACKER, Mission enfance Famille Département 67 ▪ Nathalie BIOT, médecin en charge de l'Aide Sociale à l'Enfance (67) ▪ Thomas RESCH, Directeur AEMO, ARSEA, Oswald (67) ▪ Célia RUCH, Directrice de la MECS Oberlin, La Broque (67) ▪ Marceau REEG, Directeur du l'ITEP Les Mouettes, Fondation Vincent de Paul, Strasbourg, Délégué AIRE (67) ▪ Stéphane BESSON, Directeur de l'IME les Allagouttes, Orbey (68) 	16h	Conclusion : La transformation de l'offre comme levier d'une meilleure réponse aux problématiques et d'une meilleure articulation entre secteurs ? <ul style="list-style-type: none"> ▪ René BANDOL, Délégué CNAPE Alsace, Directeur Général de l'ARSEA

PUBLIC CONCERNÉ :

Cadres de direction, cadres intermédiaires, personnels socio-éducatifs, psychologues des établissements et services sociaux et médico-sociaux et des collectivités



Tram B ou F - arrêt Musée d'Art Moderne
Bus 10 - arrêt Hôtel du Département

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : jeudi 20 juin 2019

Lieu : Hôtel du Département - Place du Quartier Blanc - Salle du Conseil 67964 STRASBOURG

Parking difficile, privilégier les transports en commun

Coût de l'inscription (repas compris) :

► Etablissements et services contributeurs au CREA I : **80 € par personne**

► Etablissements et services non contributeurs au CREA I : **160 € par personne**

Inscription préalable obligatoire
N° de projet UNIFAF : 36789 K



► **inscription en ligne** : <http://tinyurl.com/y2m2d3kj>

► par téléphone : **03 83 37 90 81**

► par e-mail : **strasbourg@creai-grand-est.fr**

Mode de règlement : sur présentation de la facture à l'issue de la journée (soit par chèque au CREA Grand Est - Cité Administrative Tirlet - Bât. 3 - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX, soit par virement à : RIB : IBAN : FR76 1562 9029 0100 0345 4544 069 - BIC : CMC IFR 2A)